

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 13 DECEMBRE 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2021-06-09– DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2) – ZAE PARC DE HAYE–
AGREMENTS DE CESSIONS**

DATE DE CONVOCATION : 06 DECEMBRE 2021

DATE DE PUBLICATION : 16 DECEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, STAROSSE Jean Luc (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.), PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, Vincent PREVOT (ayant la suppléance de SEGALT J-F), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de HARMAND A.), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER A-H.), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO M.), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal (ayant la procuration de HENNEBERT Ph.), LEMOY Odile (ayant la suppléance de DOHR H.), DEPAILLAT Bernard, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION F.), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT T.), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN G.), , DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS F.), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (départ après la 2021-06-34), LE PIOUFF Lydie, HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET L.), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima (ayant la procuration de ERDEM O.), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE M. à compter de la 2021-06-35), LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, HARMAND Alde, RIVET Lionel, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, ERDEM Olivier,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2021_06_34 : 7 avis de procuration. De la 2021_06_35 à la fin : 8 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	6 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	COLIN Xavier
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2021_06_34 : 62 PRESENTS. De la 2021_06_35 à la fin : 61 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	69 VOTANTS.

La Communauté de Communes Terres Toulouses a confié à la SEBL GRAND EST la mission d'aménagement de la ZAE PARC DE HAYE, par un traité de concession notifié le 11 mars 2020. Préalablement, l'établissement public foncier de Lorraine devenu établissement public foncier de Grand Est (EPF GE), s'est rendu propriétaire en septembre 2016 de la ZAE DU PARC DE HAYE, en vertu d'une convention de portage et de pré-aménagement conclue avec la CC2T. Depuis le 30 juin 2020, la SEBL GRAND EST est propriétaire de l'ensemble des terrains de la ZAE DU PARC DE HAYE.

Pour mémoire, sur la ZAE PARC DE HAYE, le Conseil Communautaire a été amené à approuver les agréments de cessions suivants :

Le 8/04/2021 : cessions à la SAS LES MASKOUTAINS, SCI LOR'MR, SCI CM IMMO, SCI BENTZ IMMO, SA Louis SCHROLL, SARL SMI, MENUISERIE VIBRAC, société ISL, SCI HOREMHEB, SARL ROUTE HENRY.

Les présents agréments de cessions, objets de cette délibération, doivent permettre les transactions suivantes :

- **Acquisition par la SAS LBI 3** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 196 980 € (soit 236 376 € TTC) d'un terrain d'une surface totale de 6 566 m²- parcelle AE 79. Le terrain est acheté par la société LBI 3 déjà installée sur l'emprise. La cession doit intervenir avant le 31 décembre 2021.
- **Acquisition par la SCI GRG IMMO LORRAINE** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 298 470 € (soit 358 164 € TTC) d'un terrain d'une surface totale de 9 949 m²- parcelle AD 61. Le terrain est acheté en vue de l'installation de la société GRG TRANSPORT. A noter que la société GRG TRANSPORT est installée sur le parc de Haye depuis de nombreuses années. La cession doit intervenir avant le 31 décembre 2021.

Vu la commission Développement économique en date du 30 novembre 2021,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Donner son agrément sur les cessions au profit de la SAS LBI 3, la SCI GRG IMMO LORRAINE, ci-dessus exposées ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

